

REPUBLIQUE DU CAMEROUN
Paix – Travail – Patrie

REPUBLIC OF CAMEROON
Peace – Work – Fatherland

COMITE NATIONAL ECONOMIQUE
ET FINANCIER

NATIONAL ECONOMIC AND FINANCIAL
COMMITTEE

Téléphone : 222 23 39 39
Télécopie : 222 23 33 80
B.P. 83 YAOUNDE

Yaoundé, le

14 MARS 2023

N°...../SG/CNEF

LETTRE-CIRCULAIRE N°

00001821

LE MINISTRE DES FINANCES,
PRESIDENT DU COMITE NATIONAL ECONOMIQUE ET FINANCIER

A

MESSIEURS LES DIRECTEURS GENERAUX DES ETABLISSEMENTS DE CREDIT
ET DE MICROFINANCE

Objet : télé-déclaration dans la plateforme informatique du Comité National Economique
et Financier (CNEF)

Messieurs les Directeurs Généraux,

Il m'a été donné de constater que malgré l'installation et la configuration du dispositif de télé-déclaration des informations dans la plateforme informatique du CNEF (CIP-FIBANE-CASEMF-CREMF-TEG & RNSM) et la signature du protocole d'échanges de données y afférent, certains établissements de crédit et de microfinance continuent de communiquer au Secrétariat Général du CNEF les données relatives aux incidents de paiement sur support papier.

A cet effet, j'invite tous les établissements assujettis à procéder dorénavant à la communication de ces données uniquement par télé-déclaration dans ladite plateforme et dans les délais règlementaires, sous peine des sanctions prévues par la réglementation en vigueur en la matière.

J'attache du prix à la stricte application de cette disposition.



Le Ministre des Finances,
Président du Comité National Economique et Financier

Louis Paul MOTAZE